URMIS

MASTER SCIENCES SOCIALES
PARCOURS
MIGRATIONS RACISME ALTERITES

ANNEE UNIVERSITAIRE
2026-2027

RESPONSABLES

Master 1 : Mireille Eberhard : mireille.eberhard@u-pariscite.fr
Master 2 : Béatrice de Gasquet : beatrice.degasquet@u-pariscite.fr
Parcours : Christian Poiret : poiret@u-pariscite.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

M1 : Paula Fraqueiro Gomes : paula-cristina.fraqueiro-gomes@u-pariscite.fr
M2 : Annie Moulin : annie.moulin@u-pariscite.fr

URMIS
Unité de Recherches Migrations et Société
(Université Paris Cité - CNRS - IRD - Université Côte d'Azur)

Adresse postale
Université de Paris URMIS
Bâtiment Olympe de Gouges
Place Paul Ricœur
Case courrier 7027
75013 Paris Cedex

Localisation
Campus Paris Rive Gauche Bâtiment
Olympe de Gouges URMIS - Étage 6
8, rue Albert Einstein 75013 Paris
Tél : 01 57 27 66 75 / 64 90

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 3

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES, SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITÉ 5

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES 5

OBJECTIFS PROFESSIONNELS 7

ORGANISATION DE LA SPECIALITÉ ET MODALITÉS D'ACCÈS .. 9

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 9

CONVENTIONS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES 9

CANDIDATURE, ADMISSION, VALIDATION, STAGE 10

POURSUITE EN DOCTORAT 12

GRADUATE SCHOOL « URBAN STUDIES » 14

ASSIDUITÉ 14

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 15

SCHÉMA GENERAL DE LA FORMATION 15

Master 1 MIRA 15

Master 2 MIRA 17

CALENDRIER DE LA FORMATION 2026-27 (indicatif) 20

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS 20

PRÉSENTATION

Le Master « Sociologie et Anthropologie : politique, culture et migrations » comporte un parcours « Migrations Racisme Altérités » (**MIRA**) qui s'inscrit dans la continuité de l'ancienne spécialité « **Migrations & Relations interethniques** » (**MIRA**). Elle propose aux étudiant·e·s un dispositif d'enseignement spécialisé adossé à un laboratoire, l'Unité de recherches Migrations et Société (**URMIS**) qui regroupe des enseignant·e·s-chercheur·e·s des Universités de Paris et de Côte d'Azur ainsi que des chercheur·e·s du CNRS et de l'IRD.

La spécialité de Master MIRA s'adresse aux étudiant·es qui veulent :

- se professionnaliser dans le domaine des relations interethniques, des phénomènes migratoires et dans le champ de la lutte contre les discriminations et le racisme ;
- inscrire leurs recherches dans un domaine qui a connu des avancées majeures au cours des dernières années et qui constitue désormais un champ thématique important dans les sciences sociales françaises.

En effet, dans les années soixante-dix, on pouvait déplorer une insuffisance de la recherche dans le domaine des migrations, des relations interethniques et de la circulation des objets et des signes culturels, à la différence de ce qui se passait dans les pays anglo-saxons ; désormais les recherches françaises soutiennent la confrontation internationale.

Suite à la percée significative en France des travaux empiriques sur les migrations et les relations interethniques, la traduction et la diffusion des travaux anglo-saxons et l'identification des enjeux théoriques afférents, les travaux se sont multipliés, les angles d'approche se sont diversifiés, les thèmes se sont élargis. Pour ne citer que quelques exemples, nous rappellerons :

- la clarification des paradigmes qui fondent les discours des politiques de l'immigration et renvoient aux représentations de la nation, de la citoyenneté et de l'étranger, elles-mêmes variables dans le temps et selon les pays ;
- la multiplication des études migratoires dans les pays du Sud, qu'ils soient pays d'accueil, de destination ou de transit ;
- La prise en compte de la question des origines, des identifications, des minorités et du pluralisme culturel, de la façon dont ces questions pèsent sur les relations des migrants entre eux, avec les « autochtones », avec les institutions mais également sur la création artistique, la technologie et les dynamiques religieuses ;

-L'étude des formes d'expression pratiques et symboliques du racisme, des discriminations dans les relations de face à face, les pratiques institutionnelles ou

administratives ;

- L'amplification des approches quantitatives et les débats suscités par les catégories statistiques utilisées pour traiter de l'ethnicité ;
- Le développement de nouveaux concepts et notions qui articulent temporalité et spatialité des migrations internationales tels que territoires circulatoires, espaces circulatoires, réseaux, diaspora et sentiment d'exil, transnationalisme, transnationalisation… ;
- L'impact que revêtent aujourd'hui dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle, dans la définition de soi et des groupes, non seulement la circulation des personnes mais aussi celle des idées, des artefacts, des symboles, des représentations et des modes de consommation culturelle.

Ces avancées théoriques et méthodologiques qui concernent l'ensemble des sciences sociales requièrent, pour être transmises, un enseignement et un encadrement spécifique. C'est pourquoi le parcours Migrations, Racisme et Altérités (MIRA) bénéficie du soutien d'une trentaine d'enseignant·e·s-chercheur·e·s et chercheur·e·s (CNRS et IRD) qui poursuivent leurs recherches au sein de l'Unité de recherche Migrations et Société (URMIS). Elles et ils y assurent des enseignements, la conduite et l'animation de séminaires ainsi que le tutorat des étudiant·e·s en M1 et en M2.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES, SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITÉ

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

La spécialité MIRA est ancrée dans les champs disciplinaires de la sociologie et de l'anthropologie. En partant de l'apprentissage des outils méthodologiques et théoriques de ces disciplines, elle s'ouvre à plusieurs autres en faisant appel à des historien·ne·s, des civilisationnistes, des démographes, des géographes, des juristes et des politistes.

Cette spécialité est axée sur l'analyse des situations de contact durable entre des individus et des groupes d'origines diverses, induites notamment par les migrations de populations et les circulations immatérielles. Elle se propose d'analyser les transformations dues à ces mobilités tant dans les pays de départ que dans les pays d'accueil et de transit.

Le cursus est spécifique par son objet et par les relations qu'il permet de faire entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre demande sociale et intervention publique. L'orientation pédagogique combine, d'une part, une formation rigoureuse à la démarche empirique qui suppose que les étudiant·e·s appuient leur réflexion sur une enquête originale. D'autre part, les étudiant·e·s sont formé·e·s à la réflexion sur des questions théoriques fondamentales dans les sciences sociales : les rapports de pouvoir et de domination, la production symbolique des identités collectives, la cohésion sociale et le conflit, l'analyse des processus sociaux de catégorisation, l'étude des phénomènes culturels.
Si tous les mémoires de M2 doivent s'appuyer sur des données empiriques originales, le mémoire d'étape, soutenu au terme de l'année de M1, pourra, quand l'étudiant·e travaille sur un terrain lointain ou difficile d'accès, prendre la forme d'un document présentant une solide revue de la littérature et une réflexion poussée sur la méthodologie d'enquête envisagée, la collecte des matériaux pouvant alors se faire pendant l'été entre le M1 et le M2 ou au cours de l'année de M2.

Les étudiant·e·s pourront également bénéficier d'enseignements de préprofessionnalisation, dispensés par des personnes exerçant elles-mêmes dans les domaines concernés. Il s'agit de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir des compétences spécifiques comme :

- La connaissance des questions juridiques concernant les étrangers et les discriminations ;
- La connaissance des politiques migratoires françaises et européennes ;
- La connaissance de différentes institutions, collectivités publiques, associations, ONG, etc. ayant à gérer les questions des flux migratoires ou des relations interethniques ;
- Le repérage et le traitement de la discrimination ;
- Les relations entre migrations, genre et développement en collaboration avec le Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherche pour les Etudes Féministes (CEDREF).

Le programme d'enseignement proposé a pour objectif de :

1/ Familiariser les étudiant·e·s avec le corpus des textes théoriques fondamentaux concernant les processus migratoires et les relations interethniques, et leur présenter les avancées récentes des recherches françaises et étrangères dans ce domaine ;
2/ Leur permettre de se repérer dans les réalités sociales et politiques tout en se situant dans le débat épistémologique, grâce au maniement des concepts, schémas explicatifs, théories mises en œuvre dans le domaine des migrations et des relations interethniques en France et dans d'autres pays ;
3/ Les initier aux outils méthodologiques de collecte et de traitement de données (méthodes d'enquêtes de terrain, analyses documentaires, de discours, statistiques) appliqués à l'étude des migrations et des relations interethniques ;
4/ Les former à la démarche comparative en prenant en compte une variété de situations de contact de populations dans le monde, induites par divers processus tels que les conquêtes, la colonisation, la mondialisation, l'urbanisation, le redécoupage de frontières, etc.

Des chercheurs de l'URMIS interviennent dans la formation, apportant notamment des éclairages sur les contextes non européens.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Outre la possibilité de s'inscrire en thèse, les débouchés ne se limitent pas à ceux offerts par le CNRS, l'IRD ou les universités. Les étudiant·e·s diplômé·e·s du Master MIRA sont sollicité·e·s pour des emplois concernant la recherche, des études finalisées et des recherches-actions dans les collectivités territoriales et locales, les entreprises, les syndicats et les différentes institutions spécialisées dans le domaine. Elles et ils le sont également pour des emplois de documentation et de formation spécialisées. Enfin, les associations, les ONG, les organismes internationaux font appel à leur compétence, comme le montrent les enquêtes sur le devenir des diplômé·e·s.

Les modules de préprofessionnalisation ont été élaborés en partenariat avec une série d'institutions (associations, organismes de recherche et d'intervention publics, parapublics et privés, organismes de diffusion scientifique, etc.) et d'acteurs professionnels susceptibles de constituer le réseau d'appui intellectuel et professionnel de cette spécialité. Ce partenariat a pour objectif d'assurer le lien entre la recherche et les différentes formes d'intervention.

Les compétences acquises à l'issue de la formation par les étudiant·e·s ayant choisi cette orientation peuvent se décliner comme suit :

- Connaissance des questions juridiques afférentes aux domaines d'intervention relatifs à la spécialité ;
- Connaissance des politiques migratoires nationales et européennes ainsi que les différents enjeux qui les sous-tendent ;
- Capacité à mettre en évidence et à analyser les discriminations dans toute leur complexité ;
- Capacité à mener des diagnostics de situations et/ou de territoire au cœur des fonctions de chargé·e·s de missions, chef·fe de projet, de consultant·e, de chargé·e d'études, dans le domaine des relations interethniques, de la lutte contre les discriminations et le racisme ;
- Capacité à analyser les situations qui touchent aux questions de migrations et relations interethniques au cœur des débats de société actuels et dont les contours demeurent souvent mal définis.

Aussi bien au niveau national qu'international, et particulièrement à l'échelle de l'Europe, il existe une demande des grands organismes et institutions de spécialistes capables de participer et de piloter des projets de lutte contre l'exclusion et les discriminations, de plaidoyers relatifs aux politiques de l'asile en apportant des outils intellectuels et organisationnels adaptés. Les politiques d'intégration, la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité sont également des préoccupations pour les collectivités locales et les entreprises. Leurs besoins de professionnel·le·s spécialisé·e·s en la matière s'accroissent.

Les débouchés professionnels concernent ainsi des domaines extrêmement variés. Ils nécessitent une formation théorique innovante et rigoureuse articulée aux milieux de pratiques dans lesquels les futur·e·s diplômé·e·s seront amené·e·s à exercer leurs activités professionnelles. L'insertion en milieu professionnel (lieu d'exercice ou de stage), possible en M2, est un tremplin efficace pour trouver un premier emploi, se réorienter ou développer une expertise dans un champ de la spécialité (i.e. droit d'asile ; lutte contre les discriminations ; ressources humaines et diversité).

ORGANISATION DE LA SPECIALITÉ ET MODALITÉS D'ACCÈS

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le Master comporte :
Une 1ère année (M1), avec des enseignements de formation générale communs à toutes les spécialités du Master Sociologie et anthropologie, et des enseignements de la spécialité MIRA. Dès le M1, un encadrement individuel est offert aux étudiant·e·s pour la conception et la mise en œuvre du projet de recherche autour duquel s'organise toute la formation. La première année donne lieu à l'élaboration d'un mémoire d'étape qui est présenté sous une forme écrite et orale.
Une 2ème année (M2), durant laquelle les étudiant·e·s ayant choisi et ayant été admis·e·s dans la spécialité MIRA ne suivent plus que des enseignements de la spécialité. Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'enseignement. En seconde année les étudiants approfondissent leur travail de recherche en réalisant un travail de terrain, éventuellement sous la forme d'un stage, et présentent un mémoire devant un jury composé au minimum de deux membres de l'équipe pédagogique.

Renseignements :
M1 : paula-cristina.fraqueiro-gomes@u-pariscite.fr , IHSS, Département sciences sociales,
Bât. Olympe de Gouges, étage 4, bureau 479
Tél : 01 57 27 66 75 -

M2 : Annie Moulin, annie.moulin@u-pariscite.fr, IHSS, Département sciences sociales, Bât. Olympe de Gouges, étage 4, bureau 477

CONVENTIONS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Suite à des conventions passées entre l'Université de Paris et d'autres universités (françaises et étrangères), les étudiant·es inscrits dans le parcours « **Migrations, Racisme et Altérité** » peuvent suivre des enseignements offerts par l'un de ces établissements après discussion avec les responsables de la spécialité. Après accord pédagogique, les étudiant·e·s doivent prendre contact avec le Bureau des Relations Internationales (**BRI**).

BOURSES ET AIDE AUX ÉTUDES DE MASTER

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche peut accorder aux étudiant·e·s certaines aides via le CROUS : bourses sur critères sociaux, aide d'urgence annuelle, bourse de mérite, bourse de mobilité, passeport de mobilité, etc. Pour tout renseignement, consulter le site du CROUS : www.crous-paris.fr

CANDIDATURE, ADMISSION, VALIDATION, STAGE

L'accès en première année de Master (M1)

L'accès en M1 MIRA se fait sur dossier pour les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent. Des possibilités de s'inscrire en M1 sont offertes à des personnes désireuses de reprendre un cycle universitaire (les demandes sont soumises à la Commission des équivalences).

Parmi les pièces constitutives du dossier, deux sont particulièrement importantes : la lettre de motivation qui permet de vérifier que les attentes des candidat.es correspondent à l'offre de formation ; et le projet de recherche (entre deux et quatre pages), présentant une ébauche de problématique inscrite dans les thématiques de notre laboratoire (www.urmis.fr), des pistes de terrain et de méthode d'enquête, le tout devant être faisable en deux ans.

La validation de la première année du Master consiste en l'obtention de 60 ECTS (*European Credits Transfer System* ou système de crédits) : soit 30 ECTS par semestre et l'obtention au Mémoire d'étape (12 ECTS) d'une note égale ou supérieure à 10/20.

L'accès en deuxième année de Master (M2)

L'accès en M2 MIRA est conditionné par l'obtention de la moyenne aux deux semestres de M1.

L'admission en M2 se fait sur la base des résultats aux examens et de la soutenance d'un mémoire d'étape dans la spécialité, pour laquelle doit être obtenue une note égale ou supérieure à **10/20**.

Peuvent également être admis·e·s en M2, à l'issue de l'examen de leur dossier, éventuellement complété par un entretien avec l'équipe pédagogique :

- les étudiant·e·s qui présentent un projet du même type que celui présenté par les étudiant·e·s à la sortie du M1 du parcours (voir ci-dessus) ;
- les étudiant·e·s qui ont obtenu un équivalent maîtrise et/ou 60 ECTS dans un autre M1 du domaine « Lettres, Langue, Sciences Humaines et Sociales » et qui présentent également un projet définissant les thèmes de recherche et les terrains (y compris sous la forme de stages) qu'ils envisagent d'aborder pour leur M2;
- les salarié·e·s qui viennent au titre de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans ce cas les étudiant·e·s doivent prendre contact avec le Service de la formation continue professionnelle et permanente https://formationcontinue.u-paris.fr/diplomes-et-certifications/validation-des-acquis/

En 2ème année les étudiant·e·s réalisent un travail de recherche et présentent un mémoire de recherche devant un jury habilité à cet effet et comprenant au moins 2 chercheur·e·s ou enseignant·e·s-chercheur·e·s.

Stage et orientation professionnelle

Le stage est facultatif en master MIRA mais encouragé. Il doit obligatoirement avoir lieu en dehors des heures d'enseignement. Vous devrez vous adresser en amont au Bureau des stages (informations ici: https://u-paris.fr/faire-un-stage/).

Pendant votre formation à UPC, vous pouvez solliciter le service POP via l'intranet, en allant sur "Espace carrière étudiants".

Vous y trouverez notamment :

- des ateliers offerts dans l'année sur le campus (revoir son CV, faire une lettre de motivation en anglais, optimiser son profil Linkedin, faire des photographies pour sa recherche d'emploi...)
- la possibilité de prendre RDV pour un RDV individuel (45-50 min);
- un espace (jobteaser) centralisant des offres de stages et d'emploi .

Ces différents services restent accessibles jusque 18 mois après la fin de la formation. Pour cela, il est conseillé de paramétrer l'Espace carrière étudiants pour pouvoir y accéder depuis son adresse personnelle.

Par ailleurs, différents organismes peuvent fournir un conseil en évolution professionnelle de manière gratuite (loi de 2018), notamment l'APEC, … et Capemploi (personnes avec un handicap). Pour les étudiant.es boursier.es ou issu.es de zones prioritaires de la politique de la ville, il est aussi possible de s'adresser à Nos Quartiers ont du talent, qui propose un programme de mentorat.

Pour les ancien.nes étudiant.es : une fois diplômé.es, vous serez invité.es à rejoindre la plateforme alumni de l'université. Elle regroupe les ancien.nes étudiant.es par UFR, et permet d'y recevoir des annonces concernant l'aide à l'insertion professionnelle, ainsi que d'y consulter des offres d'emploi.

Passerelles et réorientation après le M1 MIRA

Les étudiant·e·s ne souhaitant pas poursuivre leur Master dans la spécialité, au sortir de leur M1 MIRA, peuvent demander leur grade de maîtrise, s'ils ont obtenu la moyenne à l'ensemble de leur Master 1 et ont en outre obtenu au moins 10/20 au mémoire d'étape.

Après l'obtention du M1, les étudiant·e·s ont également la possibilité de se réorienter dans un autre des parcours de la mention de Master « Sociologie et anthropologie : politique, culture et migrations » après entretien avec l'équipe pédagogique de la spécialité souhaitée (genre ; politiques culturelles ; philosophie politique ; sociologie clinique).

Toute réorientation dans une autre UFR de l'université Paris Cité ou dans une autre université est soumise aux conditions définies dans cette nouvelle formation.

POURSUITE EN DOCTORAT

L'obtention du Master MIRA ouvre l'accès au doctorat. Si vous envisagez de poursuivre en thèse, vous devrez en discuter avec l'équipe pédagogique (responsable d'année, tuteur.ice de mémoire notamment) le plus tôt possible dans votre cursus. Au premier semestre de M2, l'atelier "préprofessionalisation à la recherche fondamentale" est spécifiquement orienté sur la préparation de la candidature en thèse. Dans la mesure où votre projet est suffisamment solide et en phase avec les orientations de recherche du laboratoire, l'équipe pourra vous orienter vers un.e directeur.ice de thèse au sein du laboratoire..

Les candidat·e·s à la thèse peuvent poser leur candidature à des bourses doctorales. Le **décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche** permet aux universités *via* leurs écoles doctorales (ED) d'accorder des contrats doctoraux à des étudiant·e·s inscrit·e·s en vue de la préparation d'un doctorat.
La candidature se fait sur présentation d'un dossier suivi d'une audition devant le jury d'attribution de l'ED. Tout·e candidat·e titulaire d'un Master 2 Recherche peut se porter candidat·e, à condition de ne pas être inscrit en thèse depuis plus de 6 mois, d'être présenté·e par un·e directeur·trice habilité·e à diriger les recherches et d'être accueilli par un laboratoire de l'ED.

Notre spécialité de Master peut proposer chaque année des candidat·e·s au concours de l'ED 624 « **Sciences des Sociétés** ». Nous vous invitons à consulter le site de l'école doctorale bien en amont de votre candidature, et plus particulièrement la rubrique concernant les contrats doctoraux: https://ed624.u-paris.fr/contrats-doctoraux-ed-624/
Le dépôt des dossiers de candidature se situe aux environs de la mi-juin. Un·e étudiant·e de Master souhaitant postuler à un contrat doctoral devra, en conséquence, avoir soutenu son mémoire final au début du mois de juin.
Les candidat·e·s reçu·e·s au Contrat doctoral peuvent postuler pour des missions d'enseignement (64h/an), qui donnent lieu à une rémunération complémentaire et à une expérience d'enseignement. Il est possible – et recommandé – de candidater même si vous n'avez pas encore reçu la réponse concernant le contrat doctoral, les candidatures se faisant en général avant la fin juin sur https://u-paris.fr/doctorat/missions-denseignement/

D'autres financements de thèse sont possibles dont les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ouvertes aux sciences sociales, qui permettent à de jeunes chercheurs de réaliser leur thèse en entreprise, en liaison avec une équipe de recherche extérieure. Il faut un accord de l'employeur pour pouvoir monter le dossier.
Voir http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html.

Enfin, des doctorats peuvent être financés par des organismes de recherche, des collectivités territoriales dont la région, des fondations, des associations.
Voir entre autres :

- L'Institut National d'Études Démographiques (INED) ;
- L'institut de recherche pour le développement (IRD) ;
- Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Le musée du Quai Branly ;
- Fondation Martine Aublet ;
- L'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique (INRIA) ;
- L'agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie (ADEME),
- La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- La DILCRAH
- La Fondation pour la Mémoire de la Shoah…

Informations complémentaires :

Pour se renseigner sur le doctorat avant de vous y engager, vous pouvez consulter différents sites d'entraide et de partage d'expérience, comme :

- Le carnet « Les aspects concrets de la thèse » : https://act.hypotheses.org/apropos
- L'Association Bernard Grégory : https://www.abg.asso.fr/fr/.
- Guide ANDES : http://www.andes.asso.fr/ ;
- Association IEDU : http://www.iedu.fr/index.php ;
- Radio Thésards : http://plus.franceculture.fr/factory/radio-thesards ;

Si vous envisagez de continuer vers le doctorat, ou la recherche en général, n'attendez pas pour vous inscrire à certaines de ces listes de diffusion :

- Association des sociologues de l'enseignement supérieur (beaucoup d'informations aussi sur le site) : http://www.sociologuesdusuperieur.org/
- EFiGiES (jeunes chercheur·e·s féministes en études genre et sexualités) : https://www.efigies.org/activites/liste-de-diffusion/

Étudiant·e·s étranger·ère·s

Des bourses de mobilité permettent aux candidat·e·s étranger-ère-s d'effectuer leur doctorat en France. Le portail Campus Bourses, développé par Campus France, recense plusieurs programmes de bourses provenant de différentes sources : institutions gouvernementales françaises et internationales, établissements d'enseignement supérieur, fondations, entreprises, etc.

GRADUATE SCHOOL « URBAN STUDIES »

Une Graduate School (École Universitaire de Recherche) « *Urban Studies* » a été créée en 2024 à l'Université Paris Cité. En s'appuyant sur les savoirs disciplinaires de la géographie, l'histoire, la sociologie, l'aménagement et le développement local sur les phénomènes urbains, cette Graduate School (GS) vise à enrichir les formations dans ces disciplines en facilitant le rapprochement et l'intégration des travaux de recherche menés par les équipes de l'université. L'objectif est de répondre aux défis économiques, politiques, sociaux et environnementaux posés par les environnements urbains contemporains dans une large gamme de processus (dynamiques ségrégatives ; formes de gouvernance urbaine ; tensions et conflits entre acteurs, etc.).
Pour les étudiants, cette GS vise à développer une offre de formation pluridisciplinaire intégrée au niveau master et doctorat dans le domaine des études urbaines dans un environnement scientifique dynamique et bien identifié, à forte dimension internationale.
Tous les étudiants du Master MIRA font partie de cette GS. Des activités transversales seront proposées aux étudiants, en complément des enseignements de la formation. Sous certaines conditions, la GS permettra le financement de mobilités internationales, notamment des **bourses de mobilité sortante pour nos mastérant.e.s envisageant de faire un stage ou un séjour de recherche hors de France de 1 à 6 mois.**
Calendrier (indicatif) : candidatures du 1er au 30 novembre 2026, résultats courant janvier 2027
Critères d'éligibilité : être étudiant.e de M1 ou M2 dans une Graduate School en 2026-2027 et effectuer un stage ou un séjour de recherche à l'étranger se terminant au plus tard le **31 août 2027.**
Montant de la bourse : 1 000 € par mois pour les lauréat.e.s sélectionné.e.s et **participation aux frais de déplacement (**pour un déplacement en Europe : 200 € et hors Europe : jusqu'à 1 000€)

ASSIDUITÉ

L'assiduité aux enseignements est très fortement recommandée. Pour tout aménagement lié au statut de salarié·e ou de poursuite d'études en double cursus, prendre **impérativement** contact avec votre responsable d'année.
Si vous envisagez un stage, contactez également au plus vite votre responsable d'année et votre tuteur·trice ; le stage ne doit pas empiéter sur vos horaires de cours. Le second semestre de M2 est volontairement allégé afin de vous permettre de vous organiser.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS
SCHÉMA GENERAL DE LA FORMATION

Master 1 MIRA

Responsable : Mireille Eberhard mireille.eberhard@u-pariscite.fr

1er semestre de la 1ère année de Master (214 h)

UE 1 Tronc commun : sociologie générale et anthropologie générale [48 h ; coeff. 6 ; 6 ECTS] :

- **Sociologie générale** (tronc commun ; obligatoire si vous n'avez pas fait un cursus de sociologie)

Dominique Vidal [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS]

- **Anthropologie (**tronc commun ; obligatoire si vous n'avez pas fait un cursus de sociologie)

Izabela Wagner [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 2 Race, ethnicité, altérités 1 [48 h ; coeff. 6 ; 6 ECTS] :

- **Approches constructivistes : histoire et auteur-es**

Mireille Eberhard [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- **Production et usage des catégories de l'altérité**

Christian Poiret [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 3 Migrations 1 [48 h ; coeff. 6 ; 6 ECTS] :

- **Sociologie des migrations internationales**

Louise Virole [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- **Socio-histoire des migrations et de l'immigration en France**

Vincent Gay [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 4 Méthodes 1 [24 h ; coeff. 3 ; 3 ECTS] :

- **Atelier d'élaboration du projet de mémoire**

Mireille Eberhard et Christian Poiret [24h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 5 Méthodes 1 [24 h ; coeff. 3 ; 3 ECTS] :

- **Méthodes de recherche quantitatives** (en tronc commun)

Béatrice de Gasquet [12h CM ; coeff. 1,5 ; 1,5 ECTS] (6 séances dans le semestre)

- **Anthropologie visuelle**

Izabela Wagner [12h CM ; coeff. 1,5 ; 1,5 ECTS].

UE 6 Langues vivantes [22 h ; coeff. 3 ; 3 ECTS] :

- **Langues** (voir le LANSAD) [22h TD ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

2ème semestre de la 1ère année de Master (200 h)

UE 1 Analyse des pratiques socio-écologiques [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS]

- **Analyse des pratiques socio-écologiques (Tronc commun)**

Héloïse Nez [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 2 Race, ethnicité, altérités 2 : concepts et notions [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS]

- **Race, ethnicité, altérités : concepts et notions**

Dominique Vidal [24h CM ; coeff. 1 ; 3 ECTS].

UE 3 Migrations 2 [32h ; coeff. 6 ; 6 ECTS]

- **Gouvernance internationale des migrations**

Mahamet Timera [16h CM; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- **Sociologie critique des politiques publiques et de l'immigration**

Mireille Eberhard, [16h CM ; coeff 3 ; 3 ECTS].

UE 4 Rédaction et soutenance du projet de mémoire [coeff. 6 ; 6 ECTS]

- **Mémoire** [coeff. 6 ; 6 ECTS] : Équipe pédagogique

UE 5 Approfondissement [48h ; coeff. 6 ; 6 ECTS]

- **Genre, racisme, migrations**

Louise Virole [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

Et au choix

- **Fait religieux et ethnicité**

Béatrice de Gasquet [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- **Santé et intersectionnalité**

Louise Virole [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 6 Méthodes qualitatives spécialisées [24h ; coeff. 3 ; 3 ECTS]

Béatrice de Gasquet [24h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 7 Pré-professionnalisation 1 : [48h ; coeff. 3 ; 3 ECTS]

- Connaissance des milieux professionnels

Christian Poiret [24h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- UE libre [24h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

Total M1:

414h d'enseignement + élaboration mémoire d'étape = 900 h

Master 2 MIRA

Responsable : Béatrice de Gasquet, beatrice.degasquet@u-pariscite.fr

1er semestre de la 2ème année de Master (226h)

UE 1. Race, ethnicité, altérités 3 : [54 h ; coeff. 6 ; 6 ECTS]

- **Sociologie du racisme**

Christian Poiret [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- **Sociologie des discriminations**

Mireille Eberhard [12h CM ; coeff. 1 ; 1 ECTS].

- **Approches postcoloniales en sciences sociales**

Marie Salaun et Valérie Robin [18h CM ; coeff. 2 ; 2 ECTS].

UE 2. Migrations 3 [48 h ; coeff. 2 ; 6 ECTS] :

- **Anthropologie de la frontière**

Izabela Wagner et Florence Boyer [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- **Approches sociologiques comparées de l'immigration**

Dominique Vidal [24h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 3. Séminaires de recherche et d'encadrement du projet de mémoire [36 h ; coeff. 6 ; 6 ECTS]

- **Séminaire « Recherches contemporaines en anthropologie : des circulations en question(s) » - suspendu**
- **Séminaire de l'URMIS**

[12h TD ; coeff. 1 ; 1 ECTS].

- **Atelier d'encadrement des projets de recherche**

Béatrice de Gasquet [12h TD ; coeff. 4 ; 4 ECTS].

UE 4. Méthode 3 [48 h ; coeff. 6 ; 6 ECTS] :

- **Atelier d'observation : analyser les relations interethniques**

Christian Poiret [24h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- **Méthodologie de traitement informatisé des données**

Sarah Boisson [12h CM +12h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

UE 5 Pré-professionnalisation 2 : [18 h ; coeff. 3 ; 3 ECTS] :

Au choix :

- **Atelier de préprofessionnalisation à la recherche fondamentale**
  Dominique Vidal [12h CM + 6h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS]
- **Atelier de préprofessionnalisation à la recherche appliquée : Répondre à la demande sociale**
  Nour Eddine Laouer [12h CM + 6h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS]

UE 6. Langues vivantes Langue [22h ; coeff. 3 ; 3 ECTS] :

Donna-Lee Hutchinson (LANSAD) [22h TD ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

2ème semestre de la 2ème année de Master (84 h)

UE 1. Pré-professionnalisation [36 h ; coeff. 6 ; 6 ECTS] :

<u>Au choix, deux enseignements parmi les trois proposés :</u>

- **Droit de la non-discrimination**

Thomas Dumortier [18h CM ; coeff. 3 ; 3 ECTS].

- **Droit des étrangers**

Claudia Charles [18h CM ; coeff 3 ; 3 ECTS].

- **Multimédias et diffusion de la recherche**

Anatole Grimaldi [18h CM ; coeff 3 ; 3 ECTS].

UE 2. Séminaires de recherche et d'encadrement du projet de mémoire [24 h ; coeff. 6 ; 6 ECTS] :

- **Séminaire « Recherches contemporaines en anthropologie : des circulations en question(s) »**

Maud Laëthier, Julien Mallet [6h TD ; coeff. 1 ; 1 ECTS] - suspendu.

- **Séminaire de l'URMIS** [6h TD ; coeff. 1 ; 1 ECTS].
- **Atelier d'encadrement des projets de recherche**

Béatrice de Gasquet [12h TD ; coeff. 4 ; 4 ECTS].

UE 3. Réalisation du mémoire de recherche [coeff. 15 ; 15 ECTS] :

Équipe pédagogique

UE 4. Ouverture [24 h ; coeff. 3 ; 3 ECTS] :

<u>Au choix</u>

- **UE d'ouverture (hors parcours MIRA)**
- **UE Libre**
- **UE Transverse UPCité**

TOTAL M2 :

310h d'enseignement + élaboration mémoire = 1000 h

CALENDRIER DE LA FORMATION 2026-27 (indicatif)

Mercredi 9 septembre 2026 :
Journée d'accueil et d'intégration des M1 et M2

- 10h00 : **accueil de l'ensemble des Master 1**, Tronc commun

Pour les M1 et les M2 MIRA:

- 11h30-13h00 : **accueil des Master 1 et 2, parcours MIRA**

Lundi 14 septembre 2026 –
Journée projets de recherche

- 9h30-12h30 : M2, avancement des mémoires
- 14h00-17h00 : M1, présentation des projets de recherche

Présence obligatoire des M2 le matin et des M1 l'après midi

Jeudi 10 septembre 2026 :

Journée d'étude URMIS **« Actualité des études françaises sur la blanchité »,** Amphi Turing, bâtiment Sophie Germain

Présence obligatoire des étudiant.es du Master MIRA

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS

Début des cours du 1er semestre :
Lundi 15 septembre 2026

La majorité des enseignements du M1 (tronc commun et spécialités) et des M2 MIRA sont répartis du lundi au jeudi mais des activités pédagogiques peuvent être programmées différemment (journées d'études, ateliers d'enquête).

☛ **Les plannings détaillés du M1 et du M2 seront distribués lors de la journée d'intégration.**

FIN DU 1ER SEMESTRE : SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2026

CONGÉS D'HIVER :

Du 21/12/2026 au 03/01/2027

DÉBUT DES COURS DU 2ÈME SEMESTRE :

Lundi 18/01/2027

FIN DU 2ÈME SEMESTRE :

Jeudi 30/04/ 2027

CONGÉS DE PRINTEMPS :

Du 02/04 au 18/04/2027

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Kali Argyriadis, anthropologue, chargée de recherche, IRD
Elodie Apard, historienne, chargée de recherche, IRD
Florence Boyer, géographe, chargée de recherche IRD
Maëlle Calandra, anthropologue, chargée de recherche, IRD
Claudia Charles, juriste, chargée d'études GISTI
Irène Dos Santos, anthropologue, chargée de recherche CNRS
Thomas Dumortier, juriste, CNCDH
Mireille Eberhard, sociologue, maîtresse de conférences Université Paris Cité
Vincent Gay, sociologue, Maître de conférences Université Paris Cité
Béatrice de Gasquet, sociologue, maîtresse de conférences Université Paris Cité
Faïza Guelamine, sociologue, cadre au Centre d'action sociale de la Ville de Paris (ANDESI)
Ary Gordien, anthropologue, chargée de recherche, CNRS
Delphine Lacombe, sociologue, chargée de recherche CNRS
Maud Laëthier, anthropologue, chargée de recherche IRD
Nour Eddine Laouër, délégué départemental de la fédération des centres sociaux du Val d'Oise
Julien Mallet, ethnomusicologue et anthropologue, chargé de recherche IRD
Sabrina Menelotte, anthropologue, chargée de recherche IRD
Alain Morice, anthropologue, directeur de recherche émérite CNRS
Zahia Ouadah-Bedidi, démographe et sociologue, maître de conférences Université Paris Cité
Christian Poiret, sociologue, maître de conférences (HDR) Université Paris Cité
Nicolas Puig, anthropologue, directeur de recherche IRD
Valérie Robin-Azevedo, anthropologue, Professeure Université Paris Cité
Marie Salaün, anthropologue, Professeure Université Paris Cité
Grégoire Schlemmer, anthropologue, chargé de recherche IRD
Jérôme Tadié, géographe, chargé de recherche IRD
Mahamet Timera, socio-anthropologue, professeur Université Paris Cité
Denis Vidal, anthropologue, directeur de recherche émérite IRD
Dominique Vidal, sociologue, professeur Université Paris Cité
Louise Virole, sociologue, maître de conférences, Université Paris Cité
Izabela Wagner, sociologue, professeur Université Paris Cité

L'UNITE DE RECHERCHE MIGRATIONS ET SOCIÉTÉ (URMIS)

L'Unité de Recherches Migrations et Société (URMIS, CNRS UMR 8245 - IRD UMR 205) est un laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques associant le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les Universités de Paris et Côte d'Azur. Principal pôle de recherche français sur cette thématique, l'URMIS regroupe des équipes de recherche localisées à Paris et à Nice qui accueillent 50 enseignants-chercheurs et chercheurs (CNRS et IRD) relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, sciences politiques, démographie, histoire, géographie).
Les recherches empiriques conduites dans les différents programmes du laboratoire sont l'occasion de confronter les questions théoriques et méthodologiques posées par les processus de minorisation et d'altérisation, les modalités d'insertion des populations immigrées, le traitement de la question de l'immigration par les institutions et les partis politiques, la constitution d'espaces migratoires transnationaux, les dynamiques culturelles dans les sociétés pluriethniques, la circulation des idées, des mémoires, des valeurs esthétiques, les rapports sociaux de pouvoir liés aux origines.
L'orientation théorique commune récuse toute approche essentialiste des groupes nationaux, ethniques, « raciaux » ou culturels, clairement situés comme des constructions historiques et sociales. Elle met l'accent sur les processus institutionnels et interactionnels par lesquels les appartenances collectives sont produites, maintenues ou transformées.
Les travaux de recherche menés à l'URMIS s'ordonnent actuellement autour de 3 thèmes présentés sur le site du laboratoire (http://www.urmis.fr/presentation-des-recherches/) :

1. Migrations et circulations ;
2. Les fabriques de l'altérité : questions raciales et discriminations ;
3. Pouvoir et appartenances.

Ressources spécialisées dans le champ des Migrations et Relations Interethniques :

La revue « Les Cahiers de l'Urmis. Appartenances et altérités » (https://journals.openedition.org/urmis/) reflète les travaux en cours et les nouveaux chantiers de recherche dans le laboratoire. Elle est également un support d'expression pour les doctorants et les jeunes chercheurs.

Un fond documentaire spécialisé sur les migrations (REMISIS) est disponible à la bibliothèque universitaire d'Université de Paris :
Adresse : Bâtiment des Grands Moulins, 23 quai Panhard et Levassor - 75013 Paris, Service aux publics : 01 57 27 66 71.
L'URMIS est également associé au Centre d'information et d'études sur les Migrations Internationales (CIEMI)
Adresse : 46, rue de Montreuil, 75011 Paris, Tél. : 01 43 72 49 34.